



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 février 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/02/2009

D - 20090023

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 février Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

Présidence de M. le Maire jusqu'à 15 h 15 – Départ de M. le Maire

Retour de M. le Maire à 17 h 45

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, (*présente à partir de 17 h 10*) M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (*présent jusqu'à 17 h 20*) Mme Chafika SAIUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Stéphan DELAUX, Mme Anne WALRYCK, M. Charles CAZENAVE, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Restauration des Monuments Historiques Classés. Programme
annuel 2009. Demandes de subventions à l'Etat/Direction
Régionale des Affaires Culturelles et au Conseil Général.
Conventions. Encaissement. Signatures.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et la Direction Régionale des Affaires Culturelles conviennent annuellement d'un programme de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur des édifices classés au titre des Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire.

Ce programme, établi en étroite collaboration entre les services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, la Direction Générale des Affaires Culturelles et la Direction Générale des Services Techniques de la Mairie de Bordeaux, permet d'identifier la liste et l'importance des travaux à effectuer.

Pour l'année 2009, le programme de restauration des Monuments Historiques appartenant à la Ville assurera la continuité d'opérations engagées depuis plusieurs années, ainsi que de nouvelles études et de nouveaux chantiers. D'autres opérations, dont les études ne sont aujourd'hui pas finalisées, pourraient, dans le courant de cette année 2009, compléter le programme proposé.

C'est ainsi que vous est présenté, par le présent rapport, le programme 2009 de restauration des Monuments Historiques appartenant à la Ville de Bordeaux, faisant apparaître un montant de programmation de travaux de 1.379.735 euros TTC (correspondant à une assiette de dépenses subventionnables de **1.153.894 €**).

Le programme 2009 de restauration des Monuments Historiques, en maîtrise d'ouvrage ville, pourrait être constitué des opérations suivantes :

EGLISE SAINTE-EULALIE	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration de la chapelle sud et du retable de la chapelle nord (tranche 3/3)</i>	153.000 €	127.926 €
	Etat 40%	51.171 €
	Ville de Bordeaux 60%	76.755 €

EGLISE SAINTE-EULALIE	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration des objets mobiliers</i>	17.940 €	15.000 €
	Etat (50%)	7.500 €
	Ville de Bordeaux (50%)	7.500 €

EGLISE SAINT-MICHEL	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration du chevet (tranche 6/6)</i>	282.555 €	236.250 €
	Etat (40%)	94.500 €
	Ville de Bordeaux (60%)	141.750 €

EGLISE SAINT-MICHEL	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration de la travée de l'orgue</i>	119.600 €	100.000 €
	Etat (40%)	40.000 €
	Ville de Bordeaux (60%)	60.000 €

PALAIS ROHAN	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration des façades de la rue Elysée Reclus</i>	406.640 €	340.000 €
	Etat (20%)	68.000 €
	Ville de Bordeaux (80%)	272.000 €

BOURSE DU TRAVAIL	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration des façades sur rue et sur cour de l'aile nord de la maison des syndicats (1^{ère} tranche)</i>	400.000 €	334.448 €
	Etat (40%)	133.778 €
	Conseil régional d'Aquitaine (20%)	66.890 €
	Conseil général de la Gironde (20%)	66.890 €
	Ville de Bordeaux (20%)	66.890 €

Subventions du Conseil Général de la Gironde :

En plus du soutien apporté pour les façades de la Bourse du travail, le Conseil Général, traditionnellement partenaire des restaurations de Monuments Historiques, pourrait soutenir d'autres opérations. Ces subventions viendraient alors alléger la part de la ville sur des opérations déjà identifiées, ou permettre l'inscription d'une opération supplémentaire.

Par ailleurs, par délibération D-2008601 du 24 novembre 2008, vous avez autorisé le Maire à solliciter les partenaires suivants pour la restauration des statues de Montaigne et Montesquieu. La DRAC ne prenant pas en compte certaines dépenses (terrasses et grilles), leur soutien financier de 30% se limite à une assiette éligible de 25.890 € HT (soit l'échaffaudage et la restauration des statues). Le plan de financement actualisé est donc le suivant :

STATUES DE MONTAIGNE ET MONTESQUIEU	Euros HT
<i>Restauration</i>	67.805,29 €
	Etat 7.767,00 € (11,45%)
	Ville de Bordeaux 50.038,29 € (73,80%)
	Fondation du patrimoine 10.000,00 € (14,75%)

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter les cofinanceurs ci-dessus,
- signer tout document y afférant,
- à encaisser ces subventions.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 février 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

